



Piocel 63120 SAUVIAT

Contrat d'Engagement
PRODUCTEUR - AMAPIEN

ECOCERT jusqu'au 31/03/2021

Jus et Compotes 2ème semestre 2020

Le Producteur : **BODINEAU Laurent**
BIOVERGER de PIOCEL
Piocel 63120 SAUVIAT
06 83 58 33 30
contact@bioverger.com

L'Amapien :

Nom Prénom :

Adresse :

Tél :

E-mail :

Le référent Jus : Laure Beignon lauredagostino@yahoo.fr 06 63 90 00 35

Contenu du contrat :

- le producteur mentionné s'engage à produire dans le respect de la Charte des AMAP et du cahier des charges de l'Agriculture Biologique, à apporter ses produits sur le lieu de distribution indiqué, au jour convenu,
- le présent contrat est passé pour la fourniture de **jus de fruits et compotes**,
- il est établi pour une durée de six mois, entre l'amapien et le producteur.

Termes du contrat :

1) La livraison

Les livraisons ont lieu le 3^{ème} troisième vendredi de chaque mois de 18h30 à 19h30 dans l'ancienne salle de judo.

2) Les modalités de paiement

Les jus de fruits sont livrés par carton de 6 bouteilles de 1 litre, les compotes sont livrées individuellement. Commande payable à l'avance, par chèque (à l'ordre de **Laurent BODINEAU**) ou en espèces lors de la signature du contrat.

	Tarifs €	17/07/20	18/09/20	16/10/20	20/11/20	18/12/20
Jus						
Pomme	3,2 €					
Poire	3,7 €					
Pomme-poire	3,7 €					
Pomme-coing	3,7 €					
Pomme-fraise	4,7 €					
Pomme-framboise	4,7 €					
Cidre doux	5 €					
Cidre brut	5 €					
Compotes						
Pomme	4,5 €					
Pomme coing	4,5 €					
Pomme poire	4,5 €					
TOTAUX						

Reçuchèque(s) pour un montant de.....euros.

Etabli en deux exemplaires

leà.....

Signatures :

Producteur :

Amapien :